

Intervention de "Passerelles" 1ère réunion cpdp le 22 septembre 2009

La question est:

Quelle est la position des acteurs sur la reconstruction du centre de traitement?

Je parle ici au nom de "**Passerelles**", association environnementale d'Ivry-Port-Nord et la "**CLCV- Ivry**" que j'ai représentée à la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance de l'actuelle usine d'incinération d'Ivry sur Seine), et au Comité de Pilotage de la future usine.

QU'ATTENDONS-NOUS DE CE DÉBAT?

- qu'il nous éclaire sur le contenu d'un projet complexe et très technique.
- qu'il réponde à nos interrogations, à nos inquiétudes concernant les tonnages traités, et les nuisances provoquées.
- qu'il influe sur le projet dans le sens d'un abandon de l'incinération ou tout au moins d'une diminution importante du tonnage prévu pour l'incinération,
- et dans le sens de solutions de traitement des ordures ménagères plus écologiques, notamment en ce qui concerne le tri et le recyclage.

Dans ce débat organisé par la cpdp, garante de l'impartialité du débat, nous voulons aussi souligner **l'inégalité des moyens** entre

- le Sycotom et les institutions qui soutiennent le projet d'un côté
 - les associations de l'autre, qui n'ont ni le temps (3 mois), ni les moyens d'organiser une contre-expertise sérieuse et des propositions alternatives.
- Cette inégalité se retrouve également dans les temps de paroles accordés.

DES RIVERAINS

Nous sommes d'abord des riverains de l'actuelle TIRU.

Nous vivons en dessous du panache des cheminées de **la plus grosse usine d'incinération d'Europe: 680 000 tonnes incinérées aujourd'hui** (par comparaison l'usine de Fos sur mer dont on a beaucoup parlé a une capacité de 250 000 tonnes).

Nos enfants vont à l'école "Dulcie September" qui se situe à 200 mètres de l'usine. Et depuis des années, nous subissons

- **des tonnages impressionnants de** fumées, poussières, parfois de grosses cendres
- des odeurs (cela sent souvent "la poubelle" dans le quartier)
- une pollution qui fait peur malgré la dernière mise aux normes intervenue - très tardivement- le 1er janvier 2005.

On nous a répété pendant des années que ce qui sortait des cheminées n'était que de la vapeur d'eau, et nous avons découvert que des métaux lourds, des dioxines et autres polluants dangereux étaient bien rejetés dans l'atmosphère, au dessus de nos têtes.

Maintenant, depuis 2005, on nous dit que ce qui est rejeté dans l'atmosphère est

propre, et que les polluants sont quasiment indétectables.

Ce n'est pas l'avis de certains médecins et de spécialistes pour lesquels il n'y a pas de seuil acceptable pour les dioxines par exemple, et qui pensent qu'il faut considérer les quantités totales rejetées, et les durées d'imprégnation des populations riveraines, plutôt que des normes qui ne sont que techniques.

Nous parlons au nom de **PRINCIPES**

Nos priorités sont celles d'un traitement écologique des déchets

1- le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit
donc **réduction des déchets à la source** et lutte contre le suremballage, responsable de 50% de nos poubelles.

2- Priorité **au tri et à la collecte sélective**, y compris au tri des bio-déchets et des déchets ménagers humides, fermentescibles, pour en faire un compost propre et mieux valoriser les déchets secs.

3- Et enfin **priorité au recyclage**, et à la **réutilisation** après collecte sélective.

L'objectif du Grenelle de l'Environnement est de 45% de tri et de recyclage en 2015 (pour 14% recyclés aujourd'hui en région parisienne). On peut espérer que des progrès auront été faits en 2019 et que ce que nos voisins européens font aujourd'hui, nous serons capables de le faire demain.

Nous pensons qu'avec une politique volontariste des mairies, avec un renforcement des campagnes d'information et de sensibilisation, avec l'aide des enfants, des ambassadeurs du tri, la collecte sélective fera chuter le tonnage des déchets traités.

L'INCINÉRATION

- **c'est une technologie qui reste productrice de polluants dangereux** même si les fumées sont mieux lavées et traitées aujourd'hui qu'hier.

. Elle produit des **déchets dangereux** là où il n'y en aurait pas eu s'il n'y avait pas incinération. C'est le fait de brûler des déchets non triés, à haute température qui produit ces polluants dangereux, alors qu'il n'y en a pas au départ (et notamment les dioxines et furanes).

De plus **de nouveaux polluants apparaissent tous les jours**, au fur et à mesure que de nouvelles molécules entrent dans la fabrication des produits de notre quotidien. Nous n'avons pas l'assurance que ces nouveaux polluants soient détectés et encore moins qu'ils soient traités.

. L'incinération ne fait pas non plus disparaître tous les déchets par magie. Au contraire elle est à l'origine d'autres déchets, qui concentrent les polluants qu'elle a créés: **30% du tonnage incinéré** finit son parcours sous forme de **mâchefers**, et de

REFIOM, résidus très toxiques du lavage des fumées. Les mâchefers sont dits abusivement "valorisables" parce qu'on les utilise encore en sous-couche routière malgré leur toxicité, menaçant à terme la nappe phréatique.

Les contrôles des émissions de polluants manquent aujourd'hui de transparence pour la population. On obtient les chiffres tardivement, le contrôle se fait essentiellement par les services de l'usine elle-même, et quand ils sont faits par des laboratoires extérieurs, ils sont programmés à l'avance. Des dépassements de seuils sont aussi autorisés.

Nous voulons savoir précisément **pour cette nouvelle usine**, quelles seront les normes de pollution acceptées, et comment la population sera informée des polluants émis, des incidents et dépassements en temps réel et non 18 mois après.

Nous voulons également qu'on organise des visites **d'installations d'incinération** super modernes et qu'on nous montre en quoi ces installations sont moins polluantes que la TIRU pour la population environnante, et pour la planète.

. L'incinération est **une technologie qui est contradictoire avec le tri et le recyclage** : les déchets à haut pouvoir calorifique dont l'incinération a besoin, à savoir plastiques, papiers-cartons, sont aussi ceux qu'on peut recycler facilement. Le recyclage rentre donc en concurrence avec l'incinération.

Et puis une fois construite pour 20, 30 ou 40 ans, il faudra bien l'alimenter cette usine. Alors pourquoi encouragerait-on les habitants à trier?

L'argument de la valorisation énergétique

On nous dit que l'usine d'incinération produira du chauffage urbain et de l'électricité, qu'il y aura une **valorisation énergétique** (comme c'est le cas d'ailleurs aujourd'hui).

Tout d'abord la mission de service public du SYCTOM n'est pas de produire du chauffage urbain, mais de traiter les ordures ménagères. Il ne s'agit pas de brûler les ordures ménagères pour produire du chauffage, mais, si on ne peut pas faire autrement que d'incinérer une partie des ordures ménagères, d'utiliser au mieux l'énergie produite.

Il faut donc **dissocier complètement les deux problèmes**, traitement des déchets et chauffage urbain, d'autant que des solutions plus écologiques de chauffage se mettent en place un peu partout.

Ne pas dissocier les deux questions a pour conséquence **qu'on rend impossible la diminution du tonnage dans l'avenir**. On ne pourra pas ajuster la quantité de déchets incinérés - supprimer un four sur deux par exemple- au fur et à mesure que le tonnage des déchets diminuera, comme c'est prévu par le Grenelle de l'environnement.

METHANISATION

On nous annonce une unité de méthanisation de 150 000 tonnes environ vers 2023.

C'est un procédé à priori écologique que nous ne connaissons pas encore bien en France et qui produit avec les déchets fermentescibles, du méthane, et du compost: il n'existe que peu d'usines de ce type en France alors qu'il en existe une cinquantaine en Allemagne.

Nos questions:

Les deux usines de méthanisation les plus récentes et construites en milieu urbain à Lille et Montpellier, ne semblent pas au point: les riverains se plaignent de mauvaises odeurs et ceux de Montpellier de **mauvaises odeurs et d'invasion de mouches!**

La question est donc: pourquoi la technologie adoptée en France ne permet pas un fonctionnement hygiénique et "sans odeurs". On n'entend pas parler de ce genre de problème en Allemagne par exemple.

Y a t'il des **normes** de pollution des odeurs? Les dépassements ou erreurs ne sont pas acceptables en ce qui concerne les nuisances olfactives.

Autre inquiétude: l'usine va être implantée dans un milieu urbain dense (on parle d'un quartier de tours pour le 13ème arrondissement); y a t'il des **risques d'explosions du méthane produit?** L'usine sera t'elle classée SEVESO? Aura t'on une torchère à Ivry-Port?

Et enfin: quelle **qualité de compost** sortira de cette usine? Comment est contrôlée la qualité du compost livré aux agriculteurs et aux jardiniers?

Certains de nos adhérents ont des parents paysans qui nous mettent en garde contre la qualité du compost produit, quand il n'y a pas de tri préalable des bio-déchets : ils constatent la présence de plastiques, de polluants divers , traces de métaux lourds par exemple qui entraînent leur refus d'utiliser ce compost et d'empoisonner leur terre.

Pour finir sur le sujet nous souhaitons qu'on nous organise une visite d'une usine de méthanisation en milieu urbain équivalent à Ivry et Paris XIIIème -pas forcément en France- pour qu'on puisse juger par nous-même des **odeurs et des mouches!**

LE TONNAGE de la future installation

Monsieur le maire d'Ivry sur Seine nous avait promis lors d'une réunion publique en 2006 que le tonnage incinéré serait divisé par deux. Nous avons découvert en 2008 au Comité de pilotage, que le projet comportait bien une usine d'incinération pour 350 000 tonnes de déchets, mais aussi une unité de méthanisation de 150 à 200 000

tonnes qui n'avait pas été annoncée.

Concernant ce tonnage de 350 000 tonnes incinérées, il nous semble d'abord qu'il ne faut pas comparer les 680 000 tonnes incinérées aujourd'hui et les 350 000 tonnes qui seront incinérées en 2019.

- d'abord **on ne parle pas du même type de déchets**: aujourd'hui il s'agit de déchets bruts, peu triés; demain il s'agira de déchets résiduels ayant déjà subi un traitement (méthanisation par exemple), de déchets concentrés donc représentant des quantités plus importantes de collectes brutes.

La part supportée par Ivry pourrait donc être proportionnellement plus importante demain qu'aujourd'hui.

A lire le projet du Sycotom, on a aussi l'impression que la construction de cette usine a pour but de résoudre les problèmes de la région parisienne en ce qui concerne **la mise en décharge**, encore très importante; et que cette nouvelle usine va permettre de supprimer la mise en décharge des déchets qui devraient être traités ailleurs.

Les Ivryens ont sur leur territoire, depuis le début du siècle, l'usine de traitement des ordures ménagères de Paris, devenue ensuite l'usine d'incinération TIRU, qui brûle près **d'1/3 des déchets collectés par le Sycotom.**

Il n'est pas sûr que les Ivryens soient disposés à accueillir en 2018 et 2023, une proportion encore plus importante des déchets de Paris et de la région parisienne.

Nous souhaitons également que le tonnage projeté soit confronté **aux engagements du Grenelle de l'Environnement** en matière **de tri et de recyclage**, et également au **développement de la tarification incitative** qui va se généraliser dans les 5 ans à venir. Cette tarification incitative (plus les ménages recyclent et moins ils paieront de taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères) devrait, comme partout où elle est appliquée en France, encourager le tri et le compostage et faire baisser le tonnage des ordures collectées.

En conclusion aura t'on encore besoin en 2023 d'une usine traitant 600 000 tonnes de déchets?

Anne Connan